

	Direction générale de l'environnement Direction de l'énergie	EN-VD-4	Justificatif énergétique Installations de ventilation Objet de compétence cantonale
--	---	----------------	---

Commune : _____ N° parcelle : _____
 Objet : _____

Installation (→ si plusieurs installations, utiliser plusieurs formulaires)

Désignation : _____
 Genre/type d'installation : _____
 Air recyclé : non oui (→ joindre le schéma de principe)
 Débit maximum : _____ m³/h d'air fourni _____ m³/h d'air repris
 Surface ventilée : _____ m²
 Chauffage de l'air : non oui → comment ? _____

Récupération de chaleur (RC) (article 35 RLVLEne)

Technique de récupération : _____
 performance du récupérateur : _____ % (≥ 70 %)
 Cas spéciaux : simple flux maximum 1'000 m³/h d'air repris (total par immeuble)
 maximum 500 heures de fonctionnement annuel
 utilisation de la chaleur de l'air repris par : _____

Installation de refroidissement et/ou d'humidification

Humidification : non oui (→ remplir aussi le formulaire EN-VD-5)
 Refroidissement : non oui (→ remplir aussi le formulaire EN-VD-5)

Rideau d'air chaud

Rideau d'air chaud : non oui ↓
 présence d'un sas d'entrée
 énergies renouvelables uniquement employées

Références normatives

Norme SIA 382/1, édition 2007

Explications/motifs de non-conformité et demande de dérogation

Signatures Nom et adresse, ou tampon de l'entreprise Responsable, tél. Adresse mail : Lieu, date, signature :	Justificatif établi par : 	A REMPLIR PAR LE CANTON Le justificatif est certifié complet et correct
--	--	---